

# Déposer son projet innovant

Vous êtes une équipe enseignante, une direction d'école ou un chef d'établissement et vous souhaitez présenter une action pédagogique innovante ou un projet d'expérimentation dérogatoire ? La CARDIE-SEPIA met à votre disposition un formulaire de dépôt :

## Deux situations

- 1) Vous répondez à un appel à projets innovants ou expérimentaux dans un [établissement privé](#) ou dans un [établissement public](#).
- 2) Vous souhaitez déposer un projet innovant ou expérimental [en dehors de l'appel à projets](#).

## La démarche en trois étapes

| Étapes                                      | À faire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1 Présenter le projet à la direction</b> | Échangez avec le directeur d'école ou le chef d'établissement sur le projet de manière à en cerner les aspects à toutes les échelles (élèves, enseignants, établissement). Précisez, le cas échéant, l'appui des corps d'inspection en distinguant inspecteur référent d'un établissement et inspecteur référent d'une discipline pour le second degré.                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>2 Remplir le formulaire</b>              | Téléchargez sur le site CARDIE-SEPIA le formulaire au format PDF ou sa version modifiable en veillant à choisir le formulaire correspondant à votre situation : <ul style="list-style-type: none"><li>• projet répondant à un appel à projets ;</li><li>• projet hors appel à projets.</li></ul> Complétez les rubriques de manière concertée (enseignants, CPE, etc...) et directeur d'école ou chef d'établissement : les regards croisés permettent de remplir plus aisément certains champs du formulaire. Vous pouvez joindre en annexe des documents utiles et permettant de mieux cerner le projet présenté. |
| <b>3 Envoyer le dossier</b>                 | Transmettez le formulaire complété par courriel à la CARDIE-SEPIA par voie hiérarchique : <a href="mailto:ce.cardie-sepia@ac-lille.fr">ce.cardie-sepia@ac-lille.fr</a><br>Dans le cas d'un appel à projets, veillez à envoyer le dossier avant la date limite indiquée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

## Que faut-il préparer pour remplir le formulaire ?

Dans le cadre d'un appel à projets, vérifiez bien que le projet correspond aux thématiques de celui-ci. Les formulaires (dans le cadre d'un appel à projets ou en dehors de celui-ci) demandent notamment le diagnostic de départ, les objectifs pédagogiques, le plan d'action, les acteurs concernés, le calendrier, les leviers et les freins, ainsi que les effets recherchés et la façon de les observer. Il permet aussi d'indiquer les besoins d'accompagnement.

La fiche « [Élaborer son projet innovant](#) » aide à préparer ces éléments.

## Un point de vigilance pour les expérimentations dérogatoires

La validation par la direction et le dépôt du formulaire ne valent pas autorisation de déroger. Une expérimentation dérogatoire nécessite l'approbation préalable de l'autorité académique. Pour distinguer un *projet innovant* d'un *projet expérimental*, consultez la fiche « [Innover ou expérimenter](#) ».

## Une question avant l'envoi ?

L'équipe CARDIE-SEPIA peut vous renseigner. Écrivez à [ce.cardie-sepia@ac-lille.fr](mailto:ce.cardie-sepia@ac-lille.fr)